



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE **SASSENAGE**



Parc
naturel
régional
du Vercors

Le Vercors recèle une grande variété d'écosystèmes accueillant de nombreuses espèces méridionales, montagnardes et continentales. Cette exceptionnelle richesse est menacée par les activités humaines (18% des espèces ont disparu et 78% des habitats sont dans un état de conservation défavorable selon l'Observatoire national de la biodiversité, OFB) et doit être protégée.

Depuis septembre 2021, 38 communes du massif sont engagées dans l'Atlas de la biodiversité communale Vercors (ABC) porté et animé par le Parc naturel régional du Vercors avec le soutien de France relance et de l'Office français de la biodiversité. L'objectif ? améliorer la connaissance sur la biodiversité dans un travail participatif avec les habitants volontaires et sensibiliser à ses enjeux pour mieux la préserver.

Depuis 2021, environ 400 temps de rencontre¹, plus de 123 000 données faune et flore, plus de 3 600 observations participatives saisies, 24 classes scolaires impliquées et aussi de belles découvertes et même déjà quelques actions concrètes avec la création de plusieurs mares !

Je remercie très chaleureusement la LPO et FLAVIA APE, associations partenaires, ainsi que toutes les associations naturalistes locales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles qui ont œuvré à ce projet fédérateur. Un grand merci aussi aux volontaires en service civique et stagiaires pour leurs contributions et leur investissement enthousiaste.

Je suis convaincu que les graines d'émerveillement semées au long du projet pour la magnifique biodiversité du Vercors et de ses piémonts contribueront grandement à sa préservation !



Jacques Adenot, président du Parc naturel régional du Vercors

1. réunions/ateliers/sorties/animations/conférences



Illustration : Boris Transinne

La commune de Sassenage est riche en patrimoine naturel. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire des montagnes, des forêts, un lac, des cours d'eau ou encore une zone humide.

Cela engendre une diversité importante de notre faune et de notre flore. Celles-ci sont finalement assez mal connues.

Nous avons donc souhaité participer à l'atlas de la biodiversité porté par le Parc Naturel Régional du Vercors afin de mieux les répertorier et les appréhender.

Un travail collaboratif important a été réalisé avec l'association sassenageoise "Environnement Nature Sassenage" et des citoyens de la commune. Il a permis d'identifier des espèces rares et de nouvelles zones à protéger sur la commune. La participation d'une classe élémentaire sassenageoise sur la thématique des pollinisateurs a également permis aux élèves d'éveiller leur curiosité sur ces petites "bêtes" et mieux comprendre leur contribution à notre écosystème.

Sassenage entend poursuivre ce travail d'investigation afin de prioriser les actions efficaces de protection de sa biodiversité.

Vous l'avez compris, cet atlas, au-delà d'être intéressant dans son ampleur avec la participation importante de nombreuses communes du Vercors, est une première étape afin de pouvoir agir très concrètement et de manière adaptée pour notre environnement.

Michel Vendra
Maire de Sassenage



Photo : Aurélien Balesini



SOMMAIRE

Présentation du projet ABC	4
Présentation du secteur et de la commune	6
Les milieux et habitats naturels	8
Les milieux ouverts	10
Genevrier Thurifière	12
Les milieux humides	13
Cisticole des joncs	13
Les milieux à fortes activités anthropiques	16
Les milieux boisés	18
Pic Noir	20
Les continuités écologiques et la Trame Verte et Bleue	21
La trame des milieux forestiers	22
La trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude	22
La trame des milieux ouverts d'altitude	23
La trame des milieux humides	23
La trame des pelouses sèches	24
La trame des milieux rocheux	24
La trame noire	25
Espèces animales et végétales	26
L'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors	27
Carte des espèces à enjeux	28
Carte des habitats à enjeux	30
Plan d'actions	31

PRÉSENTATION DU PROJET ABC VERCORS

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a pour intention d'agir contre l'érosion de la biodiversité à l'échelle du Parc naturel régional du Vercors. Il s'agit d'une démarche volontaire, menée à l'échelle des 38 communes avec un triple objectif :

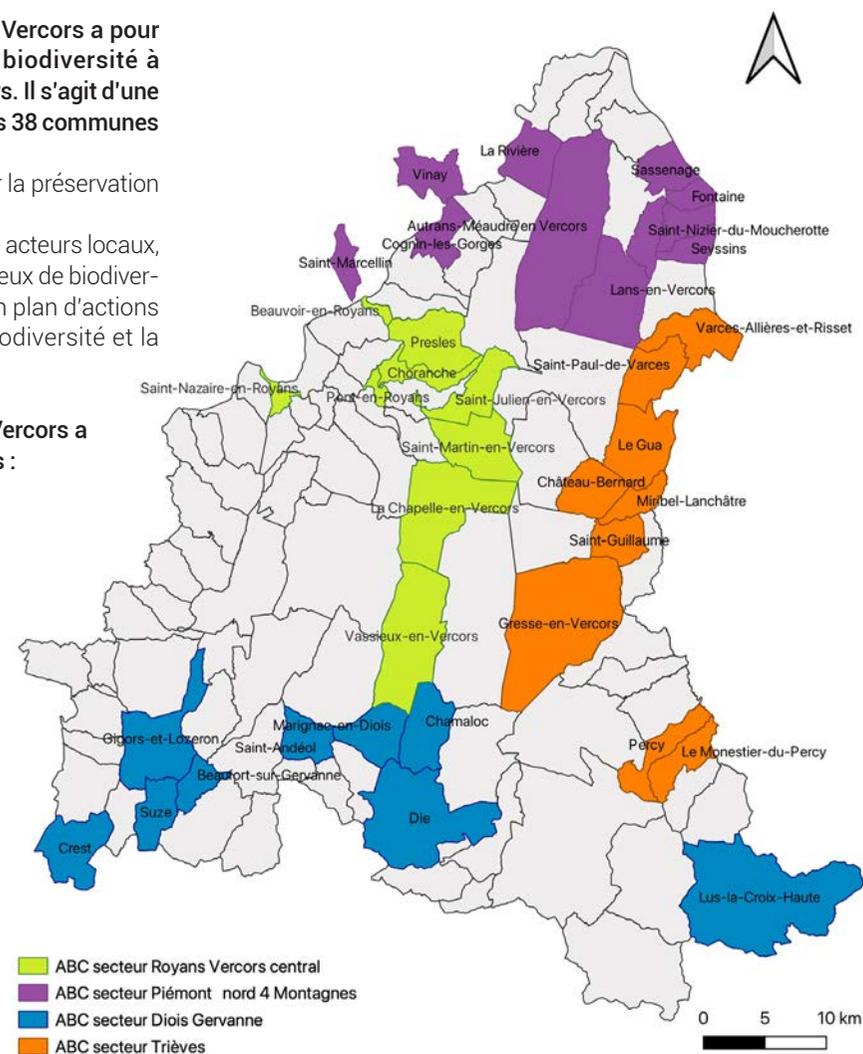
- acquérir de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité,
- sensibiliser et mobiliser les citoyens et les acteurs locaux,
- et partager une vision stratégique des enjeux de biodiversité sur le territoire avec la définition d'un plan d'actions communal pour agir en faveur de la biodiversité et la préserver.

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a étudié plus spécifiquement 4 thématiques :

- les insectes pollinisateurs,
- les chauves-souris,
- les zones humides,
- les arbres remarquables et les haies.

Cette démarche s'organise en 3 volets :

- scientifique (avec des inventaires naturalistes conduits par des experts),
- participatif (avec des observations et inventaires réalisés par les habitants),
- sensibilisation (avec des sorties, des animations, des conférences, un programme scolaire, des affiches et flyers...).



GOUVERNANCE

38 GROUPES ABC

- 1 par commune
- 1 à plusieurs réunion(s) par an (adaptation sur mesure)

Composés d'habitants, d'élus et agent du Parc du Vercors



4 COMITÉS DE PILOTAGE PAR SECTEUR

Piémont Nord-Quatre-Montagnes, Trièves, Royans-Vercors central, Diois-Gervanne

- 2 réunions par an

Composés d'élus et de 1 ou 2 représentants d'habitants et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors



1 COMITÉ DE PILOTAGE GLOBAL pour les 38 communes réunies

- 1 réunion par an

Composé d'élus et techniciens de communes et de communautés de communes et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors



OBJECTIFS

- Choisir des thèmes d'animations, de sorties
- Participer aux inventaires participatifs
- Diffuser l'information « ABC »
- Définir, avec le Parc, le plan d'actions « biodiversité » communal
- Rendre compte de l'état d'avancement du projet (volets scientifique, participatif, éducation)
- Mutualisation et réflexion sur le projet
- État d'avancement et bilan sur le projet
- Co-construction
- Prise de décision

ANIMATIONS « ABC »



Photo : PNRV

Des animations et des réunions ont été réalisées sur les deux ans de l'ABC à Sassenage, notamment avec l'association "Environnement Nature Sassenage", qui a apporté sa connaissance de la commune et ses compétences naturalistes locales.

Sur les 10 fêtes de la biodiversité du Vercors, celle de Sassenage a été mutualisée avec celle de Seyssins, Fontaine et Seyssinet-Pariset. Ce fut l'occasion de confectionner des nichoirs avec la LPO, d'aller à la rencontre des oiseaux lors de ballades nature ainsi que de visionner des magnifiques films nature **Ensemble, agir pour la biodiversité du Vercors et La Haie à tous ses étages** de Marie Daniel et Fabien Mazzocco.

Le volet éducation

La classe de CM1-CM2 de l'école de Sassenage a été accompagnée sur le projet ABC en 2023. Les élèves ont travaillé sur les pollinisateurs et ils ont participé à la plantation d'une haie (fleurs et plants).



Illustration: Boris Transimie



Photo : PNRV

PRÉSENTATION DU SECTEUR ET DE LA COMMUNE

La commune de Sassenage fait partie du secteur "Piémont Nord - Quatre-Montagnes" à l'échelle du Parc du Vercors avec 10 autres communes du projet d'ABC Vercors.

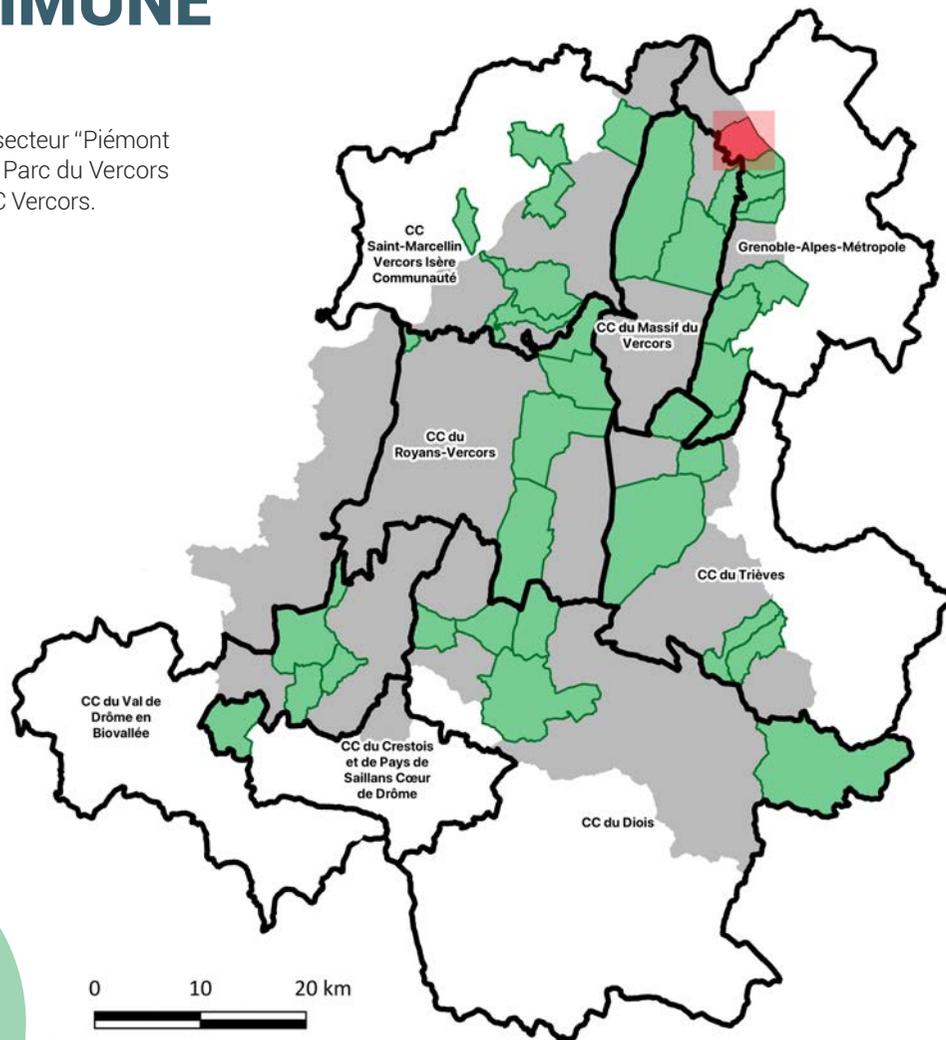
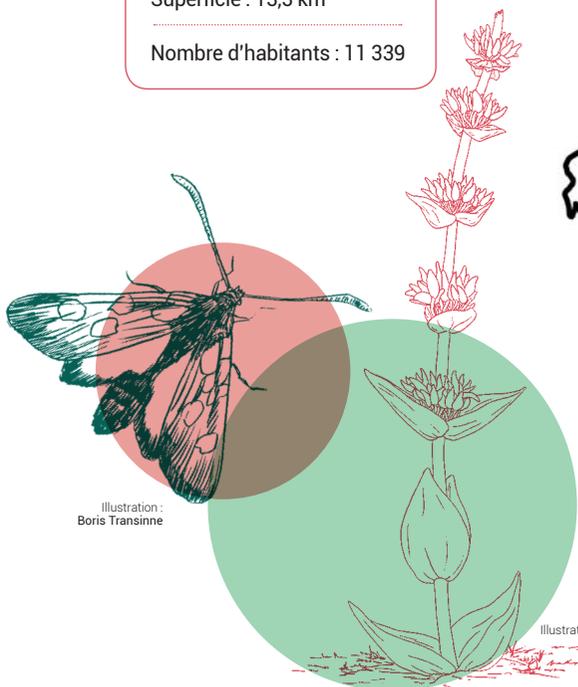
Carte d'identité de Sassenage

Département : Isère

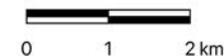
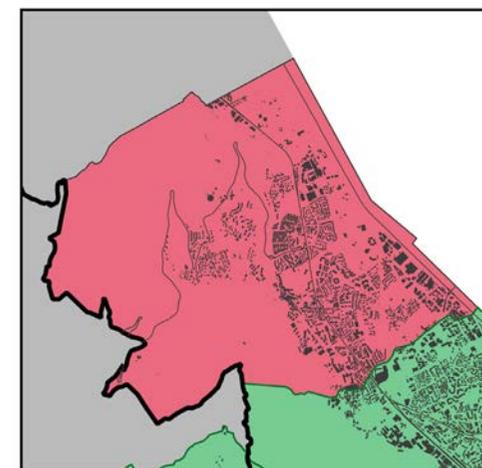
Secteur du Parc du Vercors : Piémont Nord

Superficie : 13,3 km²

Nombre d'habitants : 11 339



Localisation du Parc naturel régional du Vercors au sein des départements de la Drôme et de l'Isère



- Communes du Parc naturel régional du Vercors
- Communités de communes
- Commune de Sassenage
- Autres communes de l'ABC
- Bâti
- Routes

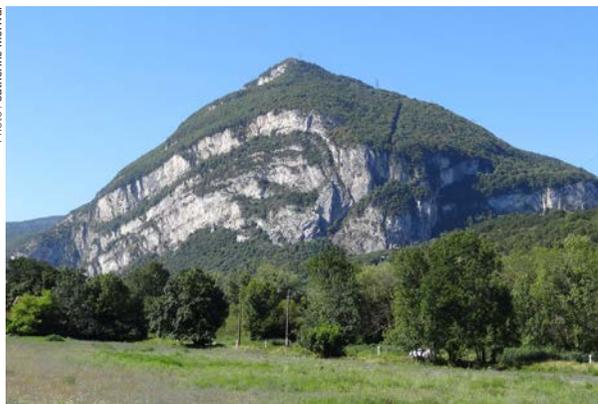
Source. Réalisation : Parc naturel régional du Vercors (2023)
Délimitations administratives, bâti, routes : BD TOPO 38, et BD TOPO 26 (IGN).



LES MILIEUX ET HABITATS NATURELS

Cette carte illustre tous les milieux ou habitats naturels ou semi-naturels de la commune de Sassenage, identifiés et classés par type de milieu en typologie EUNIS. Il s'agit d'une référence européenne basée sur une combinaison chiffre et lettre, exemple : E1 : Pelouses sèches.

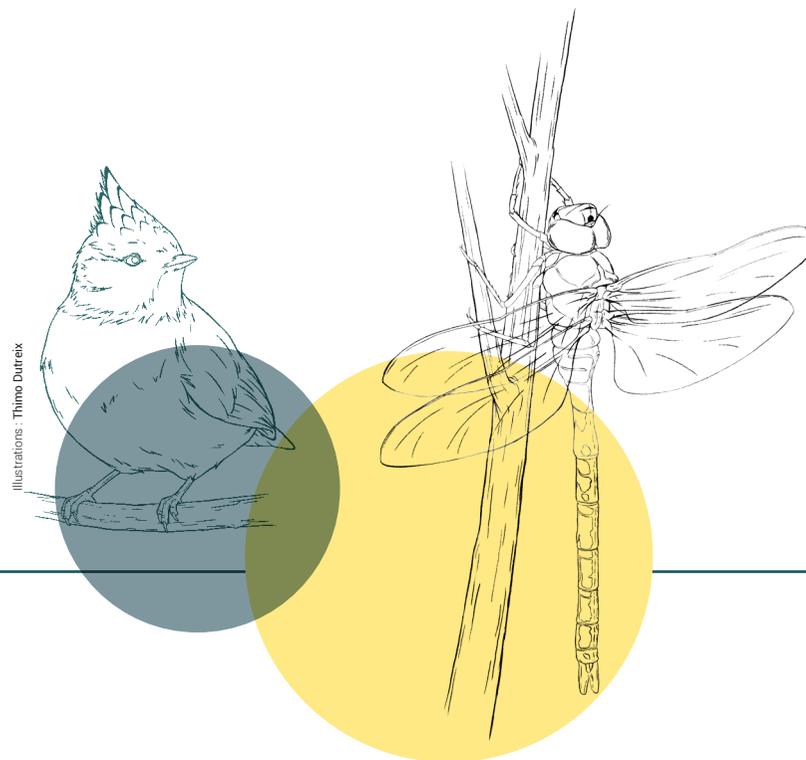
Photo : Catherine Morival



L'habitat naturel

Un habitat naturel (ou semi-naturel) est une entité écologique homogène qui inclut des espèces et leur milieu. Par exemple, un habitat de prairie de fauche ou un habitat forestier. Les habitats naturels sont classés en classification EUNIS.

Illustrations : Thimo Dutreix



C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- C1 = Eaux dormantes de surface
- C2 = Eaux courantes de surface
- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E4 = Pelouses alpines et subalpines

F - LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS

- F3 = Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
- FA = Haies
- FB = Plantations d'arbustes

G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

- G = Boiselements et forêts indifférenciés
- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G3 = Forêts de conifères
- G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères

H - HABITATS SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIREMÉE

- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

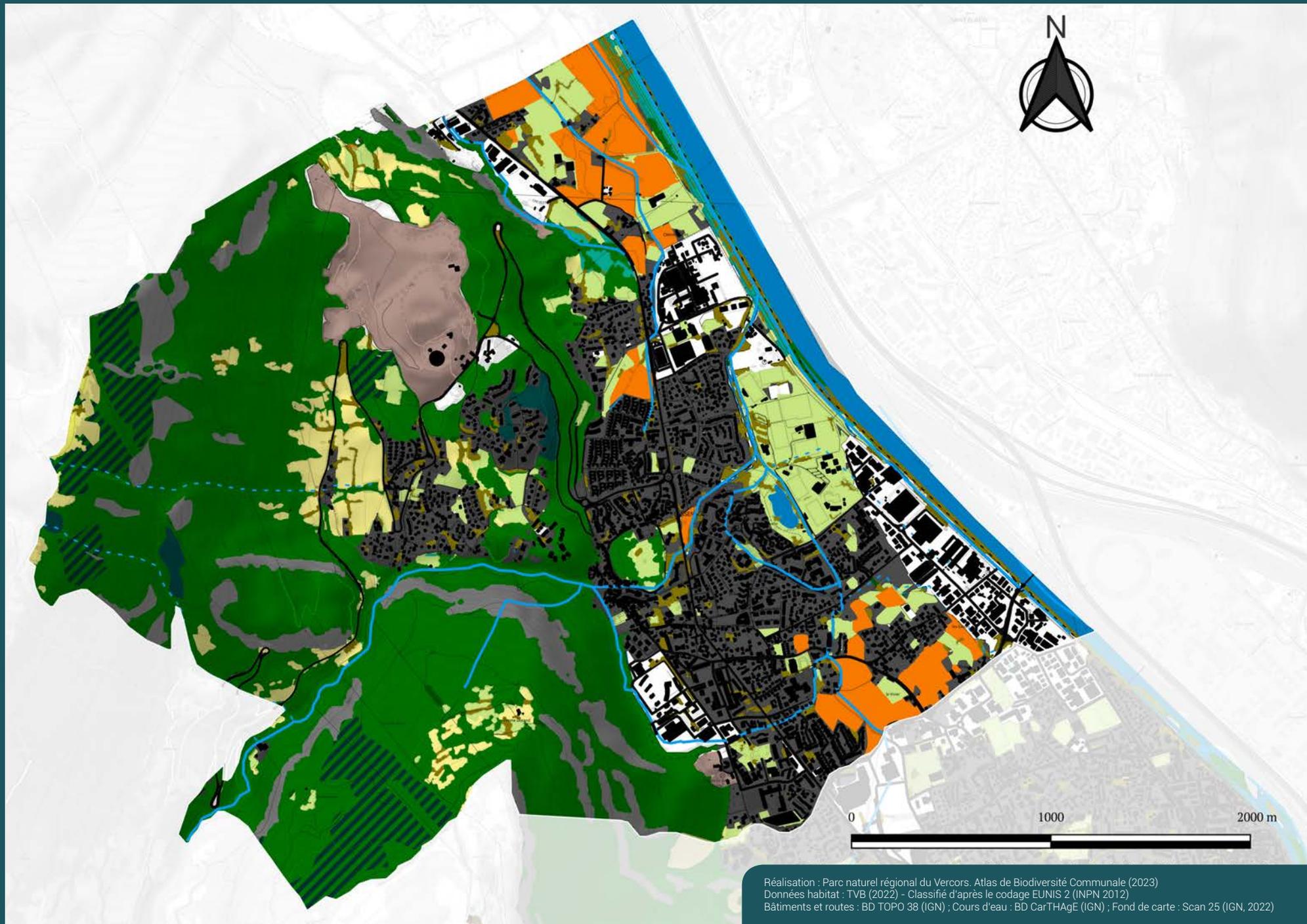
- I1 = Cultures et jardins maraichers

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- - - Voie verte
- Bâtiment
- J2 = Constructions à faible densité
- J3 = Sites industriels d'extraction

AUTRE

- FB = Plantations d'arbustes
- Non cartographié



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de Biodiversité Communale (2023)
Données habitat : TVB (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX OUVERTS

PRAIRIES, PELOUSES SÈCHES, BOCAGE, FOURRÉS, HAIES, CULTURES, MILIEUX ROCHEUX

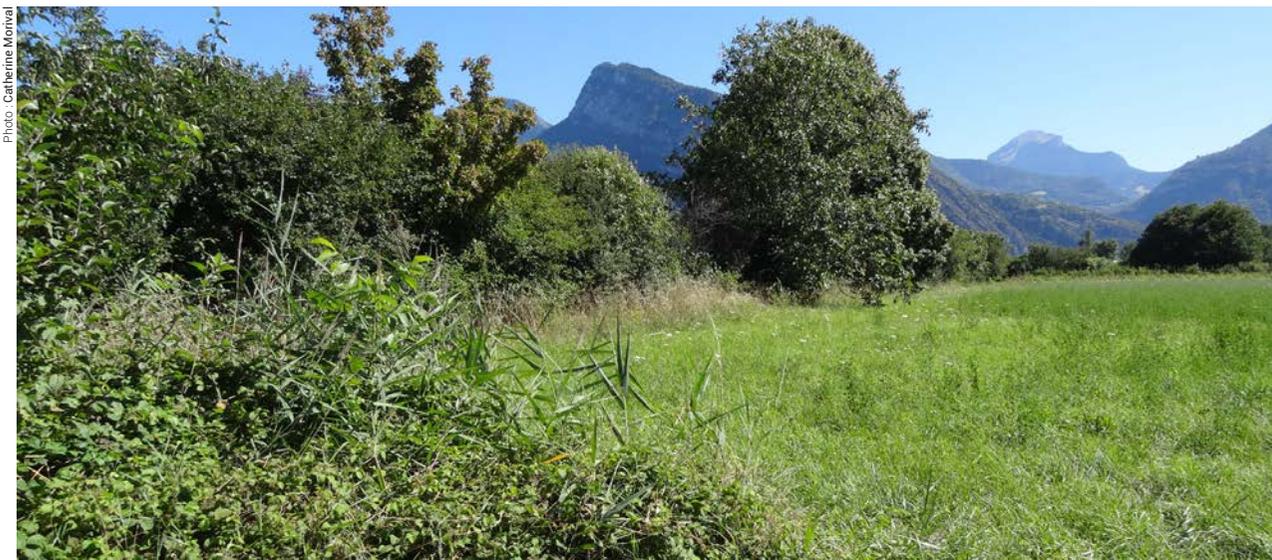


Photo : Catherine Morival

Cultures, prairies ou alpages de montagne, les milieux ouverts sont très diversifiés. Les parties basses du Vercors sont des régions bocagères, favorables à des espèces comme la chouette Chevêche d'Athéna ou les chauves-souris, ainsi que pour les orchidées qui font la renommée du massif.

Sur les plateaux de moyennes altitudes, les prés de fauche et de pâturage favorisent la présence des oiseaux de prairies, des campagnols, des renards, des belettes ou des rapaces.



La prairie mésique et les pelouses sèches

- Une **prairie mésique** est une prairie à l'humidité moyenne, c'est-à-dire intermédiaire entre le niveau xérique (sec) et hydrique (humide).
- Les **pelouses sèches** sont des prairies d'herbes basses essentiellement composées de plantes vivaces de hauteur moyenne (20 cm) et de graminées. Elles se développent sur des sols peu épais, pauvres en nutriments et relativement secs. On les trouve souvent sur des surfaces en pente, où l'eau ne peut stagner et où elles bénéficient d'un éclairage intense.



Illustration : Thimo Dutreix

E - PRAIRIES

-  E1 = Pelouses sèches
-  E2 = Prairies mésiques
-  E4 = Pelouses alpines et subalpines

F - LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS

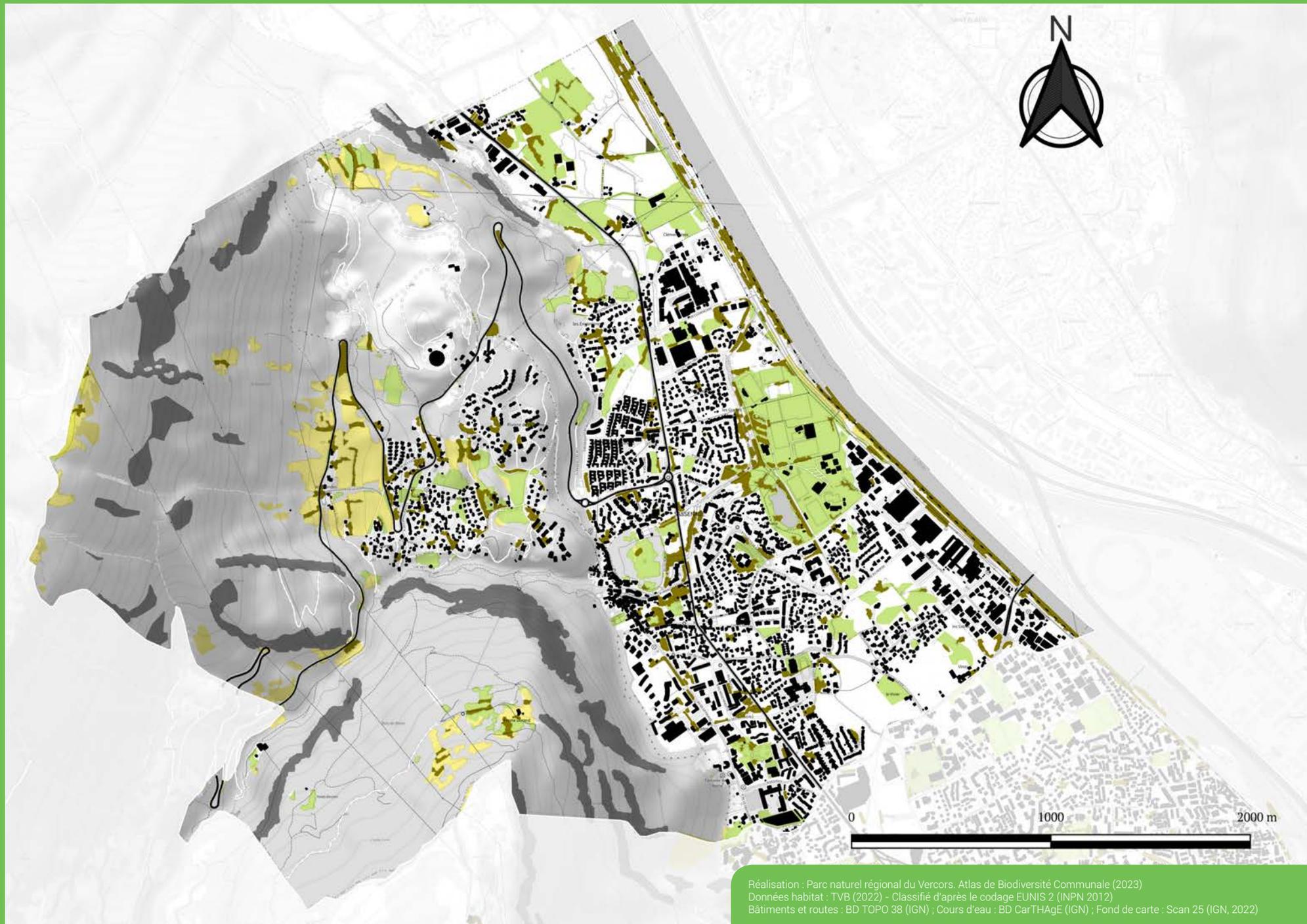
-  F3 = Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
-  FA = Haies
-  FB = Plantations d'arbustes

H - HABITATS SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIREMÉE

-  H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

-  Routes départementales ou intercommunales
-  Voie verte
-  Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de Biodiversité Communale (2023)
Données habitat : TVB (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX OUVERTS



Illustration: Boris Transinne

Les milieux rocheux sont omniprésents dans un massif calcaire comme le Vercors : éboulis, rochers, rocailles, falaises et grottes sont la marque de fabrique des paysages d'ici. En falaise, l'absence d'humus, les contrastes thermiques, la sécheresse et le vent permettent seulement à quelques plantes et arbustes, particulièrement adaptés, de s'y développer : lichens, joubardes, genévrier,... C'est également le lieu privilégié de nidification pour les oiseaux rupestres (Faucon pèlerin, Hirondelle de rochers, ...) mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris.



Un carré pour la biodiversité ?

Il s'agit de garder un espace enherbé pendant toute une saison de végétation, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticides. Cela doit permettre à la flore de se développer naturellement et aux espèces animales qui y sont liées, de s'installer, formant ainsi un petit écosystème, paradis des fleurs sauvages, des abeilles et des papillons.

GENEVRIER THURIFIÈRE

Juniperus thurifera

Famille des Cupressaceae

Photo: PNRV



Photo: PNRV

Biologie et Ecologie

Parmi les arbres vénérables de France, le Genévrier thurifère arrive dans le peloton de tête. Sa croissance lente et son extrême longévité en font un arbre remarquable, qui peut dépasser les 1000 ans et atteindre plusieurs mètres de circonférence.

Répartition

Il s'agit d'une espèce très localisée en France, occupant la Provence, le Dauphiné et quelques rares secteurs pyrénéens. Son bois odorant a été exploité pendant longtemps comme un encens. La rareté de cette espèce a justifié son classement en espèce protégée dans les départements de l'ancienne région Rhône-Alpes.

LES MILIEUX HUMIDES

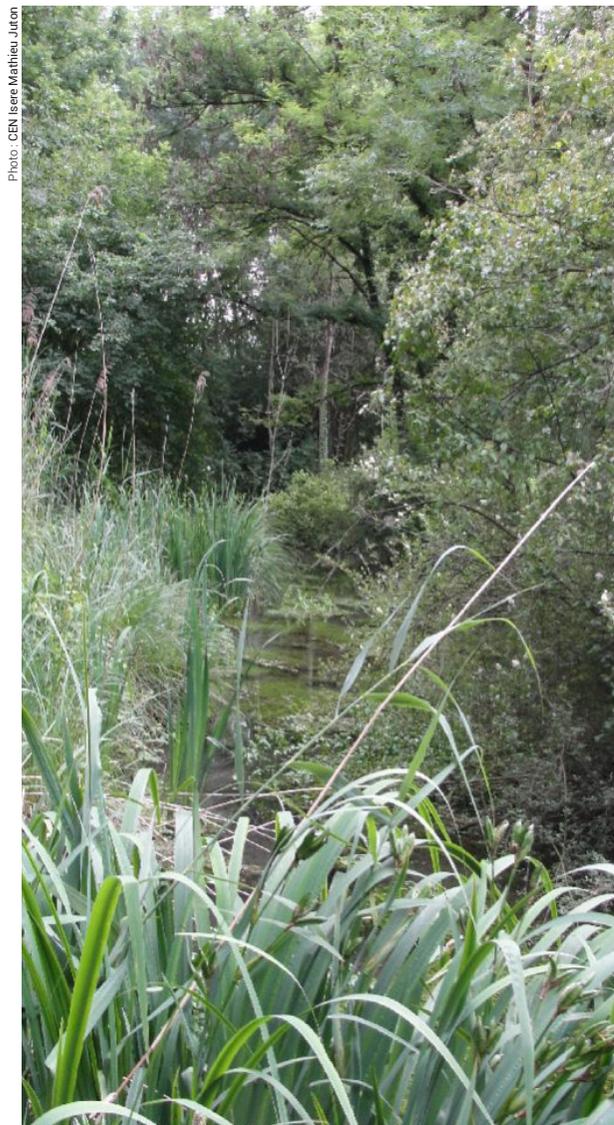


Photo : CEN Isère, Mathieu Juton

L'eau est un élément rare dans le Vercors, notamment du fait de la nature karstique du sous-sol. **Les milieux humides** en sont d'autant plus **importants, rares et précieux tant sur le plan patrimonial que pour leur rôle d'éponge**. Ce sont des espaces de transition entre la terre et l'eau : fossés humides, rivières et berges, marais, mares, tourbières, vastes réseaux de rivières souterraines...

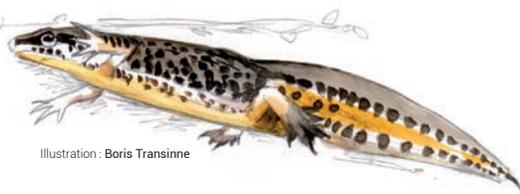


Illustration : Boris Transinne

A Sassenage, commune du piémont du Vercors, le réseau hydrographique est plus important du fait de la présence de la Petite Saône, du Furon et du ruisseau de Pierre Hébert. Mais ce sont **surtout les zones d'eau stagnantes** qui hébergent une biodiversité riche avec la présence parfois de roselières qui accueillent bon nombre d'insectes et d'oiseaux. Le marais des Engenières est une zone humide relictuelle à forts enjeux de biodiversité, qui fait l'objet d'un plan de gestion élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère.

La présence de l'eau, indispensable à la vie, attire une biodiversité riche et abondante. On y observe aussi une faune et une flore spécifique, comme le Triton palmé, petit amphibien que l'on peut retrouver dans les mares.



Photo : Dan Comte

CISTICOLE DES JONCS

Cisticola juncidis

Espèce protégée en France et en Europe (Annexe I Directive Oiseaux)
Sur liste rouge nationale (Vulnérable)

Identification

La Cisticole des joncs est un petit passereaux roux strié de noir. Il est très discret lorsqu'il se dissimule dans la végétation. Il est par contre aisément reconnaissable en l'air lorsqu'il émet son chant incessant, un tsip tsip caractéristique accompagné d'un vol ondulant. Son régime alimentaire est insectivore, constitué essentiellement d'araignées prélevées au sol ou dans la végétation des milieux palustres.

Habitat

La Cisticole des joncs habite les prairies ouvertes de longues herbes, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles. Elle s'installe très souvent à l'intérieur ou à proximité de zones humides telles que les marais, les prairies humides, les fossés au bord des routes.

Menaces

L'espèce n'est pas globalement menacée. Le principal problème qu'elle rencontre est la perte d'habitat par drainage, la conversion des prairies naturelles en prairies artificielles ou cultures, la suppression ou réduction des friches, l'urbanisation, etc. Les conditions hivernales sont un facteur limitant car, sédentaire, elle est sensible au froid. Heureusement, les populations se rétablissent rapidement après un hiver froid.

LES MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides sont également importants pour **leurs fonctions naturelles** : ils fournissent de l'eau et des ressources pour plantes et animaux, permettent de dépolluer l'eau, de la **stocker** (effet éponge) et ainsi de **limiter les inondations** (gestion des crues) et de la restituer par la suite, luttant également contre les sécheresses.

À l'échelle des **206 208 hectares** du Parc du Vercors, il existe **3 000 hectares de zones humides** (soit 1,5 % de la superficie totale). Ce qui place ces milieux comme enjeux prioritaires par leur rareté, leur fragilité et leurs fonctions essentielles à l'équilibre de nos écosystèmes.

Nous avons une forte responsabilité vis-à-vis de la préservation de ces milieux à forts enjeux.



Roselières et marais

Ce sont des zones humides (terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année - définition de la loi sur l'eau de 1992).

Un marais correspond généralement à une vaste étendue, recouvert en permanence d'une nappe d'eau peu profonde, où croissent en abondance des plantes caractéristiques des zones humides.

Une roselière est une zone en bordure de marais ou de mares ou de cours d'eau où poussent principalement des roseaux.



Photo: Didier Sisti



Photo: Catherine Morval



Illustration: Boris Transinne



Illustration: Boris Transinne

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

■ C1 = Eaux dormantes de surface

■ C2 = Eaux courantes de surface

● Mare

★ Tuffière

— Cours d'eau permanent

- - - Cours d'eau intermittent

D - MARES HAUTES ET BAS-MARAIS

● Roselière

E - PRAIRIES

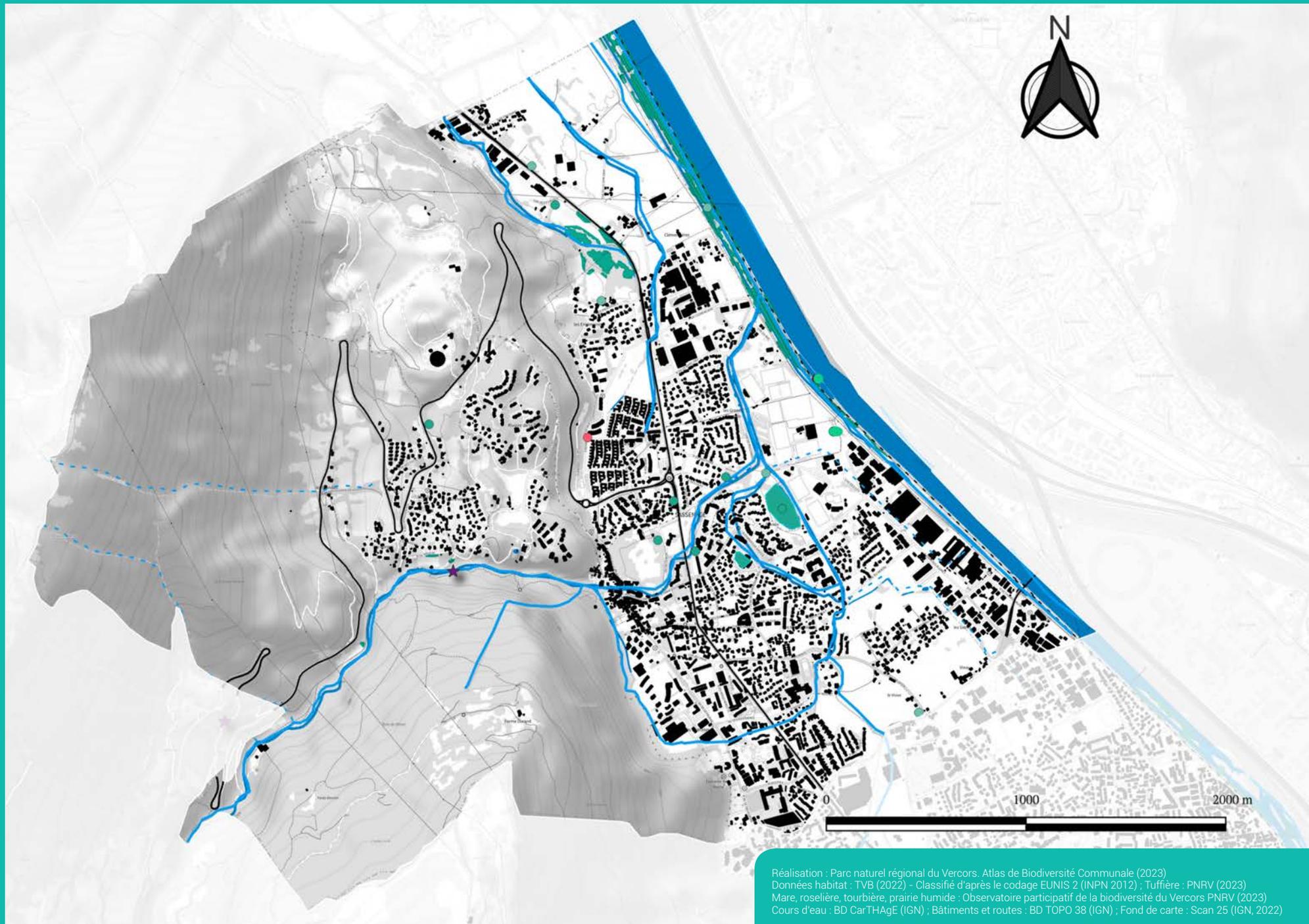
● Prairie humide

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

— Routes départementales ou intercommunales

- - - Voie verte

■ Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de Biodiversité Communale (2023)
Données habitat : TVB (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012) ; Tuffière : PNRV (2023)
Mare, roselière, tourbière, prairie humide : Observatoire participatif de la biodiversité du Vercors PNRV (2023)
Cours d'eau : BD CarTHaGé (IGN) ; Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX À FORTES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES

DES CHAUVES-SOURIS SONT PRÉSENTES DANS DES COMBLES, UNE CAVE...

Récupérer le guano :

- dans un grenier : la pose d'un film plastique sur le plancher des combles permet d'éviter les dégradations et permettra de ramasser le guano facilement après le départ de la colonie,
- dans une fente : en-dessous du trou d'envol, fixer une planchette horizontale de 20 à 50 cm minimum. Cela protégera la façade et évitera au guano de tomber.

UNE CHAUVÉ-SOURIS EST RENTRÉE DANS L'HABITATION...

Faciliter sa sortie :

- laisser une fenêtre ouverte,
- éteindre la lumière et sortir de la pièce durant 5 minutes. Elle devrait ressortir d'elle-même,
- si elle ne quitte pas la pièce, attraper l'animal avec précaution, en portant des gants pour éviter les risques de morsures (ne jamais utiliser de balai ou de chiffon qui risquerait de le blesser), puis le relâcher à l'extérieur, en le posant en hauteur, à l'abri des prédateurs (chats).



Photo : Lucile Beguin

ADAPTER LE CALENDRIER DES TRAVAUX...

Pour éviter un maximum de dérangement, les dates des travaux peuvent être déplacées pendant une période plus propice. Toujours inventorier la faune présente avant de commencer des travaux, pour éviter de porter atteinte à une espèce !

Entretien des toitures



Aménagement des combles



Traitement des charpentes



Jointoiment et recrépissage



— Travaux possibles — Travaux à éviter — Travaux impossibles



Qu'est-ce que le guano ?

Il s'agit des crottes des chauves-souris, elles ont la forme d'un grain de riz et sont inodores, non corrosives, friables (contrairement à celles des rongeurs qui sont gluantes). Le guano tombe de l'endroit où les chauves-souris sont accrochées. C'est un excellent fertilisant naturel pour le jardin !



Acquérir ou fabriquer un nichoir (ou gîte à chauves-souris) adapté : toutes les informations sur le site internet de la LPO.

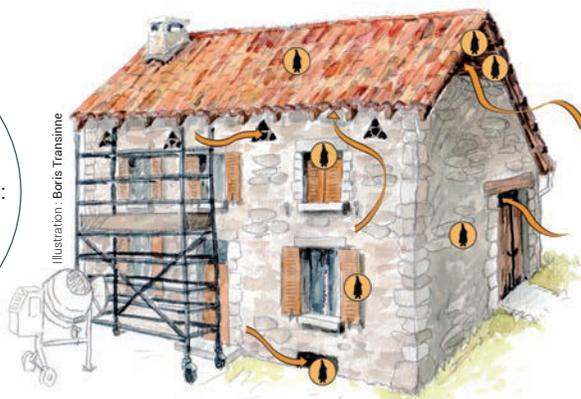


Illustration : Boris Transimie

Les chauves-souris dans le massif du Vercors

29 espèces ont été répertoriées sur les 36 identifiées en Métropole, preuve de la richesse de nos milieux naturels. Vous pourrez croiser le Murin à oreilles échancrées, le Grand rhinolophe, la Barbastelle, et spécimen courant en Europe : la Pipistrelle commune.

Dotée d'un solide appétit, la chauve-souris peut absorber jusqu'à la moitié de son poids en insectes nocturnes, dont certains peuvent être considérés comme nuisibles.

Toutes les chauves-souris et leurs habitats de reproduction et d'hibernation sont protégés en France.

Toute acte de destruction des individus ou de leur site de reproduction est passible de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.



Illustrations : Samuelle Ulrich



I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

I1 = Cultures et jardins maraîchers

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

— Routes départementales ou intercommunales

- - - Voie verte

■ Bâtiment

■ J2 = Constructions à faible densité

■ J3 = Sites industriels d'extraction



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de Biodiversité Communale (2023)
Données habitat : TVB (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Recensement chiroptères : PNRV (2023) ;
Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX BOISÉS

FORÊTS, LISIÈRES FORESTIÈRES, BOISEMENTS ET ARBRES REMARQUABLES

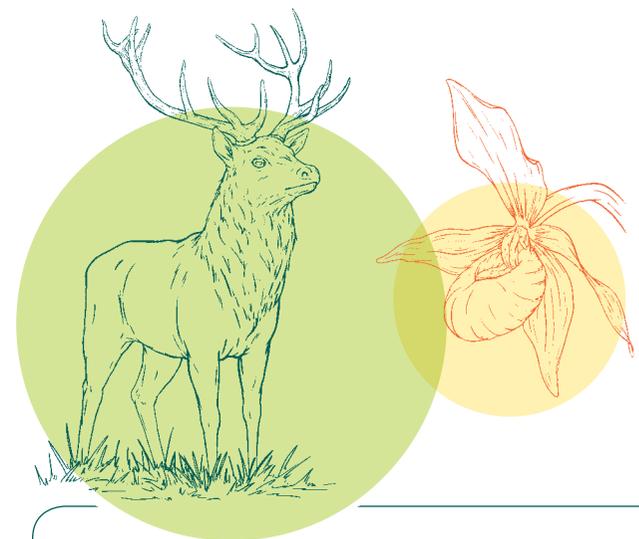
Les forêts du Vercors changent avec l'altitude et la latitude. Dans les premières pentes du massif, à l'**étage collinéen**, on retrouve surtout la **chênaie pubescente** accompagnée du Pin sylvestre, du Pin noir d'Autriche, du Buis commun et du Genévrier commun, un habitat propice à de nombreuses orchidées et à la nidification d'oiseaux méridionaux tels que le Circaète Jean-le-Blanc.

À l'**étage montagnard**, le plus important du Vercors, ce sont les **hêtraies-sapinières** : les plus productives sur le plan sylvicole... et donc les plus modifiées par l'Homme. Ici vivent des ongulés forestiers (cerfs, chevreuils, sangliers), des Pics noirs, Gêlinottes des bois, Chouettes de Tengmalm, et de nombreuses chauves-souris forestières.

La forêt, lorsqu'elle est mature, est un véritable **refuge de biodiversité**. Les **vieux boisements** – vierges de coupe depuis la fin du XIX^e siècle – sont repérables à certaines caractéristiques : des arbres morts au sol et sur pied, la présence de nombreux micro-habitats (trous de pics, cavités, écorces décollées...), toutes les classes d'âge des arbres représentées, et la présence d'arbres de très gros diamètre.

Ces vieilles forêts accueillent une multitude d'espèces inféodées à cette maturité, des chauves-souris aux pics en passant par les champignons et les insectes spécialisés dans la décomposition du bois.

Le Parc naturel régional du Vercors travaille à mieux connaître ces forêts dans l'objectif de les préserver. Un **inventaire participatif des « arbres remarquables »** est proposé pour inciter les habitants à collaborer à la connaissance de ces richesses du Vercors.



Illustrations : Thimo Dutreix

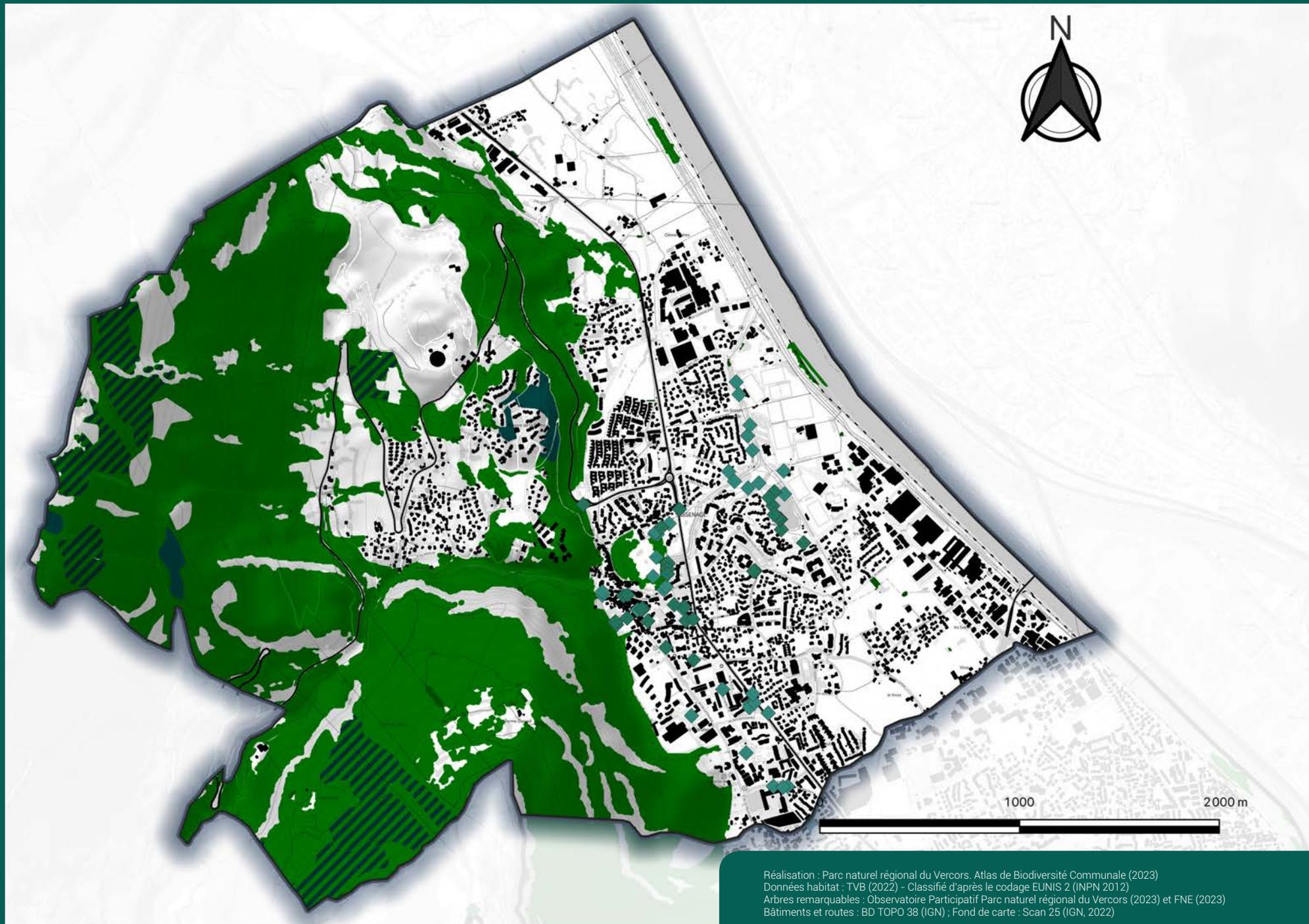
G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

- G = Boisements et forêts indifférenciés 
- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés 
- G3 = Forêts de conifères 
- G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères 

routes

- Départementale 
- Route intercommunale 
- Voie verte 
- Bâti 

Arbres remarquables (observatoire participatif) 



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors, Atlas de Biodiversité Communale (2023)

Données habitat : TVB (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)

Arbres remarquables : Observatoire Participatif Parc naturel régional du Vercors (2023) et FNE (2023)

Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)



Le bois mort n'est pas un déchet

Le bois en décomposition constitue un réservoir de nutriments qui maintient la fertilité du sol forestier. Il représente également une source de nourriture directe pour de nombreux organismes, champignons ou insectes. Ces derniers viennent nourrir à leur tour nombre d'animaux (oiseaux, mammifères, reptiles...).

Photo : Luca Melcarne



PIC NOIR

Dryocopus martius

Espèce protégée en France et en Europe
(Annexe I Directive Oiseaux)

Description

Avec une longueur totale d'environ 45 à 48 cm (la taille d'une corneille) et une envergure de 70 à 75 cm, c'est le plus grand de nos pics.

Les deux sexes sont noirs et possèdent un bec blanc, grisâtre à la pointe. Les pattes sont grisâtres et l'iris blanc jaunâtre. Pour distinguer les deux partenaires du couple, il faut regarder leur tête. Le mâle possède une calotte rouge, du bec à la nuque, tandis que la femelle se contente d'une tache rouge à la nuque. Les jeunes sont plus bruns, avec un bec jaunâtre et un iris gris-bleu.

Reproduction

Dès janvier, le Pic noir se résigne à abandonner son existence hivernale de solitaire pour former un couple. L'aventure peut lui prendre jusqu'à 12 semaines et les rencontres sont précédées de chants, de vols excités et de tambours. En mars, le forage de la cavité débute, en collaboration entre les deux partenaires. Il leur faudra entre 10 et 25 jours pour achever le travail.

Habitat

La loge est creusée à une hauteur de 7 à 12 mètres au-dessus du sol, dans un arbre (sain ou malade) d'au moins 45 à 50 centimètres de diamètre.

Une fois la reproduction du Pic noir achevée, les loges anciennes ou récentes ne restent pas vides bien longtemps ! Elles sont en effet réutilisées, les années suivantes, soit par le pic lui-même, soit par une foule d'autres locataires.

Menaces

Le Pic noir est menacé notamment par la disparition des habitats, la diminution des grands massifs forestiers et la coupe des vieux arbres. La chasse illégale est également un problème.



Illustration : Boris Transimé

LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE

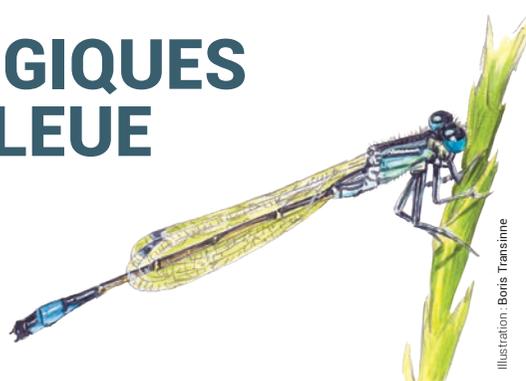
QUE SONT LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) ?

Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire et d'aide à la décision qui contribue à enrayer la perte de biodiversité en maintenant et restaurant les continuités écologiques du territoire tout en prenant en compte les activités humaines.

Les continuités écologiques sont des réseaux d'échanges constitués de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques.

Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels riches en biodiversité où les espèces effectuent tout ou partie de leur cycle de vie.

Les corridors écologiques constituent les voies naturelles par lesquelles les espèces se déplacent entre les réservoirs de biodiversité.



Comment identifie-t-on des continuités écologiques ?

Le choix de la méthode a été décidé avec l'appui du conseil scientifique du Parc naturel régional du Vercors. Basée sur des outils cartographiques et une occupation du sol fine, la « perméabilité » des milieux pour les espèces est modélisée puis interprétées. Cette cartographie au 1/25^e est mise à disposition des communes et intercommunalités, notamment dans le but d'être intégrée dans les documents d'urbanisme.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les milieux naturels et leurs continuités écologiques sont fondamentaux pour préserver le patrimoine naturel et ses dynamiques. Ils peuvent être dégradés par les changements climatiques, les « zones de conflits » notamment induites par les aménagements ou les fréquentations liées à la diversification touristique (urbanisation diffuse, infrastructures routières...), les obstacles à l'écoulement des eaux, ou encore les modifications de pratiques agricoles (intensification de certaines surfaces et abandon d'autres surfaces). Cela peut entraîner une perturbation de la tranquillité des espèces, qui est essentielle à préserver sur le Vercors.

LA TRAME VERTE ET BLEUE, UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET D'AIDE À LA DÉCISION

Objectif : enrayer la perte de biodiversité, maintenir et restaurer les **continuités écologiques** (réseaux d'échange), en prenant en compte les **activités humaines**.

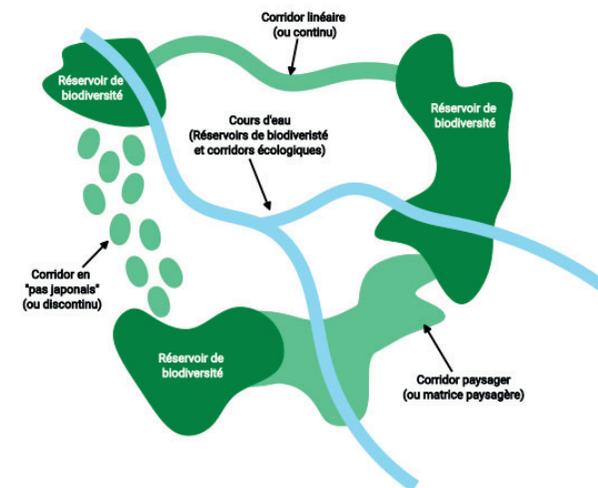
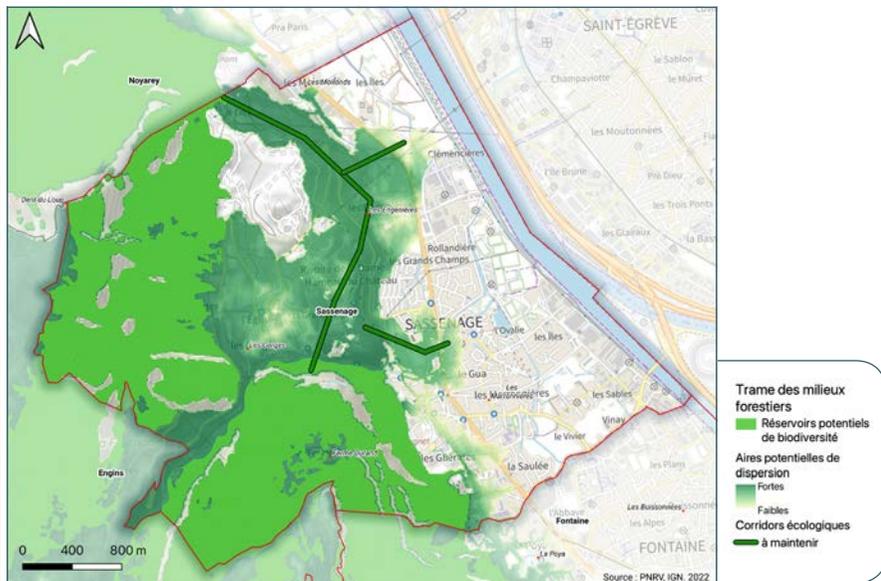




Photo : PNRV



LA TRAME DES MILIEUX FORESTIERS

La forêt est un élément essentiel des paysages du Vercors.

Avec une superficie de 139 000 ha à l'échelle du Parc, elle couvre plus de 70 % du territoire. Cette forêt est très diversifiée en raison d'un important gradient d'altitude, de la multitude des expositions et des sols.

Cette trame présente un enjeu majeur pour les liaisons à une échelle communale, inter-communale et extra-massif, notamment avec le massif de la Chartreuse. Aussi, il est important de maintenir une trame entre les contreforts du massif et les rives du Drac. Une attention particulière est ainsi à porter aux haies et boisements rivulaires des ruisseaux de la commune, ainsi qu'à la perméabilité de la plaine des Moironds.

LA TRAME DES MILIEUX OUVERTS DE BASSE ET MOYENNE ALTITUDE

La mosaïque d'habitats de milieux ouverts collinéens et montagnards, à une altitude inférieure à 1 400 mètres, est très intéressante pour un grand nombre d'espèces (micro-mammifères, avifaune prairiale, flore messicole...) ainsi que pour les insectes pollinisateurs.

En effet, pour assurer le "gîte" et le "couvert" aux insectes pollinisateurs, certains habitats sont particulièrement importants : toutes les formations végétales de type pelouse, prairie, lande et fourré arbustif, en mosaïque et sur des distances relativement proches d'un réseau de haies et de lisières forestières, sont des habitats qui fournissent une disponibilité florale pour les pollinisateurs.

Pour la commune, l'enjeu de maintien de cette trame est majeur, en particulier en amont et en aval des gorges. Notamment, une flore d'affinités méditerranéennes, "remontant" du bassin méditerranéen vers les pré-Alpes du Nord, se retrouve dans ces milieux.

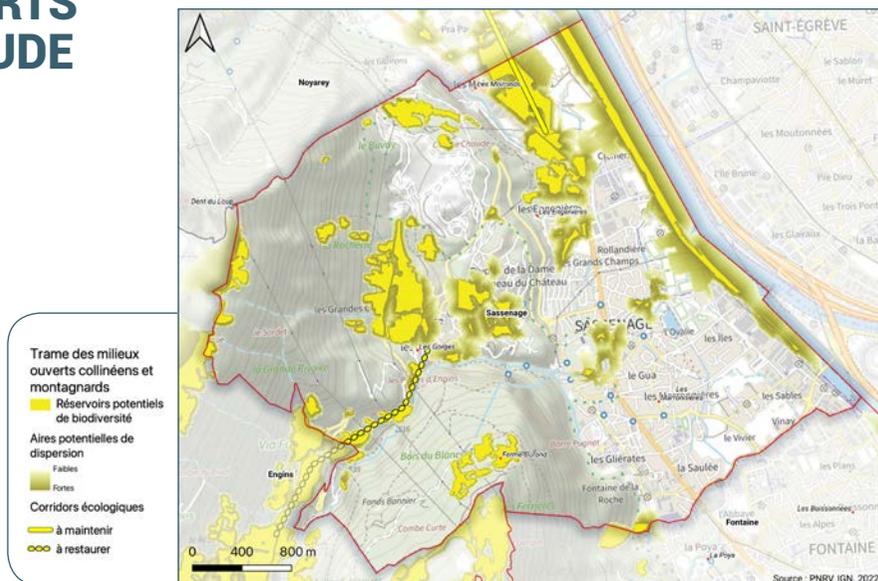


Photo : Grégory Laucougary

LA TRAME DES MILIEUX OUVERTS D'ALTITUDE

Le massif du Vercors étant un territoire préalpin marquant la limite d'aire de répartition des milieux ouverts d'altitude, les espèces et habitats qu'il héberge sont particulièrement fragiles, en particulier dans un contexte de changement climatique. Cette limite a été fixée par les experts du conseil scientifique à 1 400 mètres d'altitude car cela marque, dans le Vercors, la transition entre l'étage montagnard et subalpin pour lesquels la faune et la flore évoluent différemment. Les enjeux sur ces milieux sont variés telle que la flore des pelouses de crêtes, souvent en limite d'aire de répartition. L'alpage du Sornin, à l'extrémité ouest de la commune est également constitué d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts très intéressants qui héberge par exemple une grande diversité d'orchidées telle que l'Orchis sureau (*Dactylorhiza sambucina*).

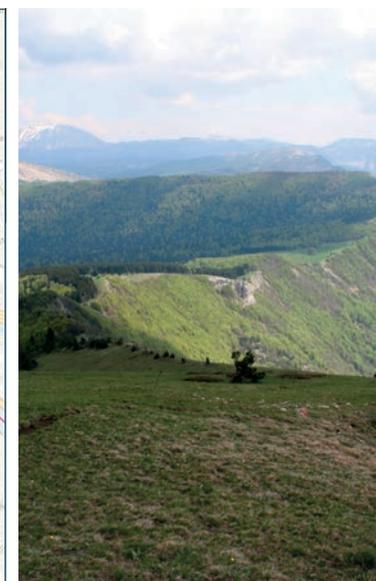
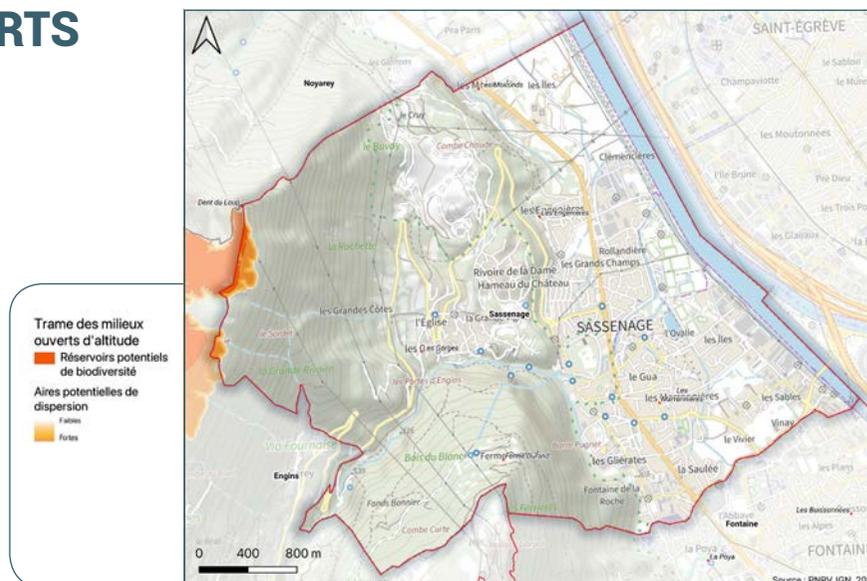


Photo : PNRV

LA TRAME DES MILIEUX HUMIDES

Dans le Vercors, les zones humides sont rares. La présence singulière de ces milieux fragiles est source d'une richesse et d'une biodiversité souvent méconnues. L'enjeu de préservation de ces milieux est fort.

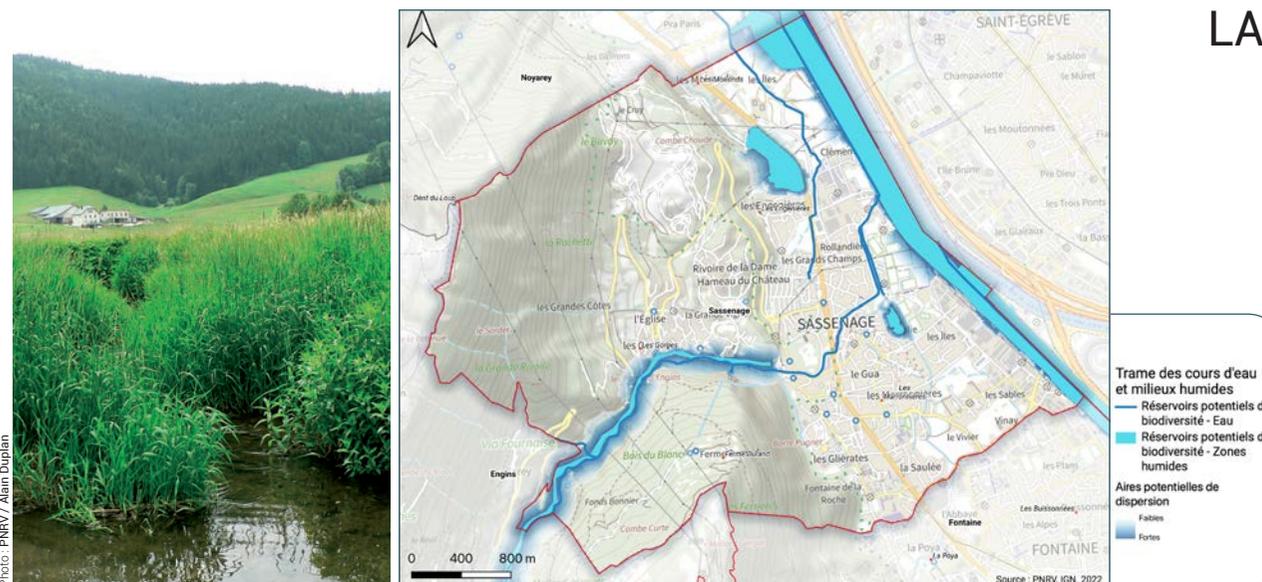
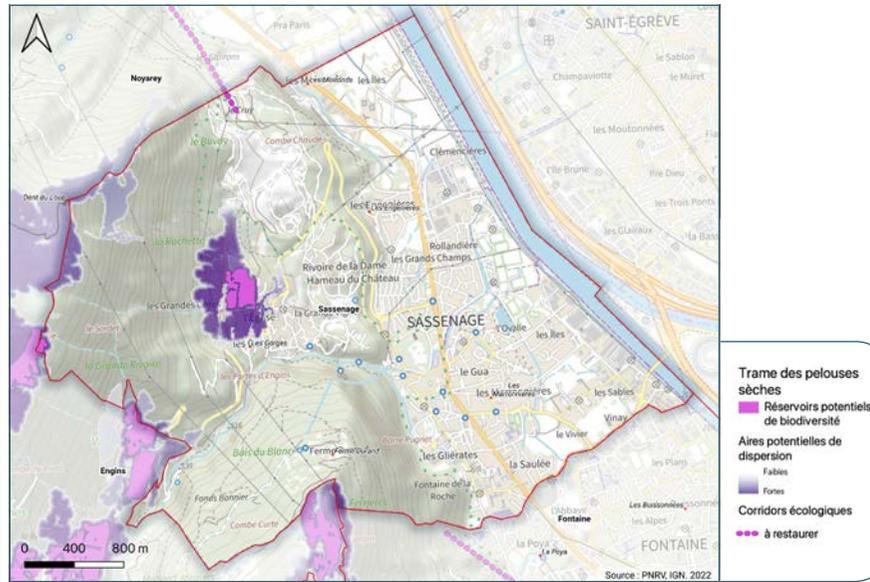


Photo : PNRV / Alain Duplani



LA TRAME DES PELOUSES SÈCHES

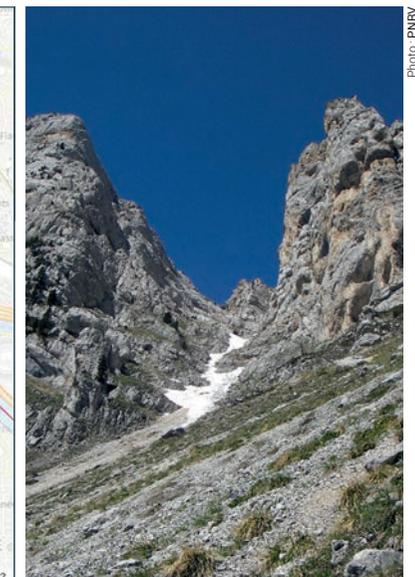
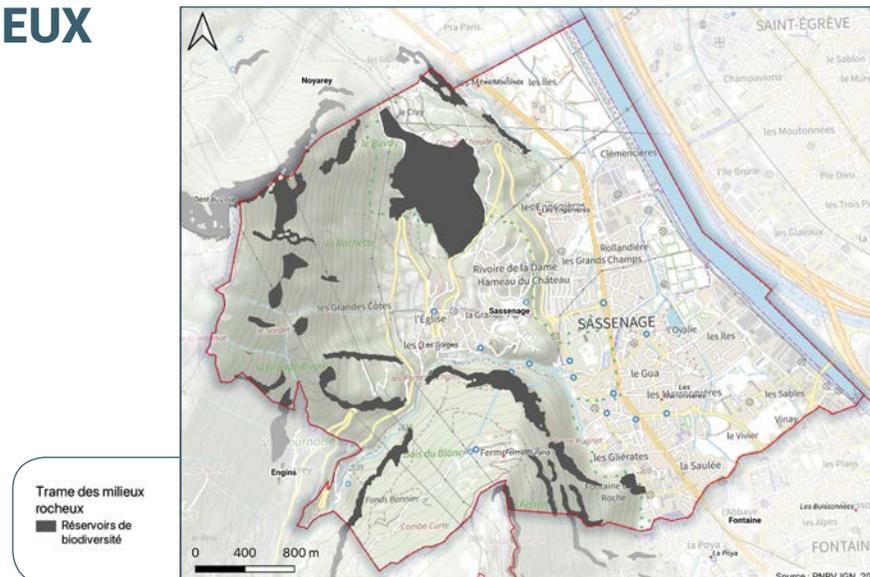
Les milieux de pelouses sèches sont fondamentaux car ils hébergent des espèces à forte influence méridionale et la continuité de ces pelouses permet une remontée de ces espèces plus au nord, via les contreforts du massif. Par ailleurs, ils sont en forte régression du fait de la déprise agricole.

Pour la commune, à l'interface entre les piémonts et le plateau, l'enjeu de maintien de cette trame est capital.

LA TRAME DES MILIEUX ROCHEUX

Massif calcaire aux formations rocheuses caractéristiques et omniprésentes, le Vercors porte une grande responsabilité sur la conservation des milieux rocheux et des espèces qu'ils abritent (avifaune rupestre et chauves-souris notamment).

Ces milieux et leurs continuités écologiques sont fondamentaux pour préserver le patrimoine naturel et ses dynamiques. Cette formation calcaire est également le siège d'un vaste réseau de cavités souterraines qui pour certaines débouchent aux cuves de Sassenage. Un inventaire est en cours sur l'espace naturel sensible des Plateaux de la Molière et du Sornin pour mieux connaître les invertébrés cavernicoles, notamment sur une cavité de la commune : la faille de la Grande Rivoire.



LA TRAME NOIRE

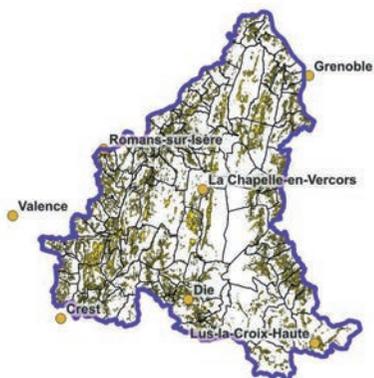
Qu'est-ce que la trame noire ?

Il s'agit de l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

Lorsque nous observons les résultats de la modélisation de la trame noire, basée sur les déplacements des chauves-souris, nous observons que celle-ci est plus favorable dans le sud du Vercors.

Le nord du Vercors étant schématiquement plus éclairé que le sud, ce résultat était attendu. Nous remarquons que les zones d'entrave aux déplacements de ces espèces sont essentiellement autour des villes et villages, en particulier à Lus-la-Croix-Haute, à Die, au sein du plateau des Quatre-Montagnes et des piémonts Nord.

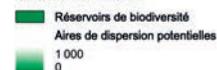
LE JOUR



LA NUIT



Trame forestière



Trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude

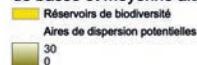


Photo : LPO, Yoann Peyraud

Une chauve-souris peut consommer jusqu'à 3 000 insectes (moustiques, moucheron, petits coléoptères, ...) par nuit.



Photo : Pascal Comte



LE SAVIEZ-VOUS ?

POLLUTION LUMINEUSE ET IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ NOCTURNE

Les éclairages artificiels nocturnes représentent à la fois un impact énergétique et un impact sur l'équilibre des écosystèmes et de la biodiversité.

- Les chauves-souris vont avoir une activité nocturne déréglée, plus tardive. Ce retard pourrait se traduire par un temps de chasse plus restreint ainsi qu'une désynchronisation avec les pics d'activité des insectes dont elles se nourrissent, et donc se répercuter sur l'état des individus (fécondité, survie) voire sur les populations.
- Moitié moins de papillons de nuit sous les lampadaires : voilà ce que met en évidence une étude de terrain publiée par des chercheurs britanniques. Elle confirme qu'à côté du dérèglement climatique et de la perte des habitats, la pollution lumineuse contribue au déclin massif des populations d'insectes, désormais largement documenté.

ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES

Les inventaires scientifiques naturalistes sur la faune et la flore ont permis de réaliser cette carte qui indique le niveau de pression d'observation d'espèces animales et végétales à l'échelle de la commune. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une carte représentant le niveau de richesse spécifique (nombre d'espèces dans un milieu) ou le niveau d'enjeu en terme de biodiversité de tel ou tel secteur de la commune. Ce qu'il faut retenir c'est que cette carte rend compte de la proportion des inventaires faunistiques et floristiques. Cette carte permet d'orienter les prochaines prospections afin d'améliorer la connaissance de manière homogène à l'échelle de la commune.

Les localisations de la flore, de la faune dont les papillons, les oiseaux et les chauves-souris (thématiques inventoriées spécifiquement pendant l'ABC Vercors) sont sur l'Atlas BiodiVercors en ligne sur internet : biodiversite.parc-du-vercors.fr

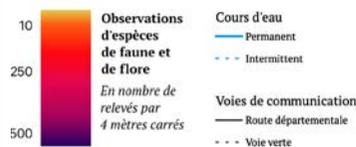



38 382
observations au total

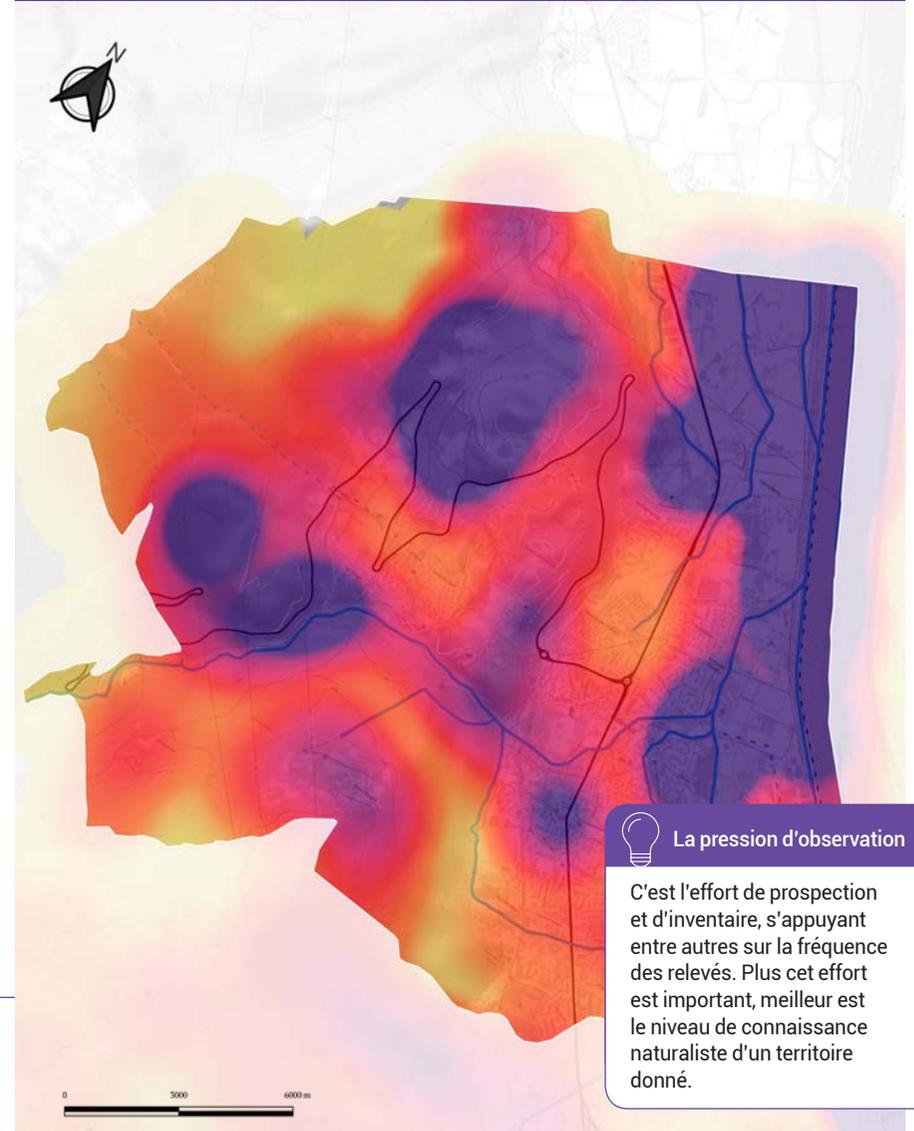

28 713
observations avant l'ABC
(de l'an 1730 à septembre 2021)


9 669
observations au cours de l'ABC
(de septembre 2021 à juillet 2023)


+ 33.7 %
de nouvelles observations
à l'issue du projet d'ABC



PRESSION D'OBSERVATION



 **La pression d'observation**
C'est l'effort de prospection et d'inventaire, s'appuyant entre autres sur la fréquence des relevés. Plus cet effort est important, meilleur est le niveau de connaissance naturaliste d'un territoire donné.

Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données d'observation scientifique de biodiversité : Géonature, Parc naturel régional du Vercors (juillet 2023)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

L'OBSERVATOIRE PARTICIPATIF DE LA BIODIVERSITÉ DU VERCORS

LE PROGRAMME DES ZONES HUMIDES

Les zones humides peuvent être des mares, des prairies humides, des tourbières ou des roselières. Elles sont essentielles au fonctionnement des écosystèmes en jouant un rôle de réservoirs de biodiversité.

Leurs fonctions :

- Hydrologique et hydraulique : réservoir d'eau, recharge des nappes phréatiques, rétention des sédiments, rôle d'éponge ;
- Physique et biogéochimique : séquestration du carbone, filtre épurateur naturel de l'eau, rétention des intrants ;
- Biologique et écologique : habitats pour la faune et la flore, connexion entre les espaces naturels.

COMMENT AGIR ?

- Localiser la zone humide sur une carte*
- Répertoire le type de zone humide
- Photographier la zone humide

Ces zones sont de plus en plus menacées et disparaissent de notre territoire du fait de l'urbanisation, de certaines pratiques agricoles (ex : drainage) et du changement climatique.

Aidez-nous à les conserver et à préserver les espèces qui leur sont inféodées : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/2/sites>

LE PROGRAMME DES CHAUVES-SOURIS

Les chauves-souris sont de petits mammifères nocturnes faisant partie de l'ordre des chiroptères. Elles s'installent dans nos constructions qui leur servent de gîte comme les greniers, les caves, les granges, l'arrière de volets...

Leurs rôles :

- Écologique : elles régulent notamment les populations de moustiques ;
- Patrimonial : elles ont un statut d'espèce protégée au niveau national ;
- Agronomique : elles réalisent une lutte biologique contre les nuisibles de la noix ;
- Écologique : elles nous permettent de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

COMMENT AGIR ?

- Localiser le site de l'observation*
- Dénombrer les individus en cas de colonie
- Photographier les individus sans flash

Les chiroptères sont actuellement menacés par les dérangements liés aux activités humaines. Les éclairages de nuit impactent leur cycle biologique, comme de nombreuses autres espèces.

Aidez-nous à conserver leurs habitats et à maintenir ces populations : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/4/observations>

LE PROGRAMME DES HAIES ET DES ARBRES REMARQUABLES

Les arbres remarquables sont importants pour la biodiversité (faune et flore) car ils constituent des lieux d'accueil pour les oiseaux, les insectes, et les petits mammifères, pour les champignons et les végétaux.

Leurs caractéristiques :

- Valeur singulière : grande taille, diamètre important, arbre têtard, âgé, présence de cavités, de trous de pics ;
- Valeur historique ou culturelle : d'un âge vénérable, revêtant une importance particulière localement, ou planté pour un événement ;
- Valeur esthétique : forme originale...

COMMENT AGIR ?

- Localiser l'arbre sur une carte*
- Identifier l'espèce. L'application mobile Pl@ntNet peut vous aider.
- Caractériser l'arbre (valeurs)
- Photographier l'arbre

Aidez-nous à les recenser et à préserver les espèces qui y habitent : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/1/sites>

LE PROGRAMME DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs sont des insectes favorisant la dispersion des graines de pollen entre les fleurs. Ils jouent un rôle primordial dans la reproduction sexuée des végétaux et rendent un grand service écosystémique.

Les ordres :

- Les hyménoptères : abeilles, bourdons, guêpes ;
- Les diptères : mouches, moustiques ;
- Les lépidoptères : papillons de nuit, papillons de jour ;
- Les coléoptères : coccinelles, scarabées, cétoines.

COMMENT AGIR ?

- Choisir une plante en fleur
- Photographier le maximum d'insectes
- Caractériser les conditions d'observation
- Identifier les insectes.

Aidez-nous à les inventorier et à les préserver car ils sont en déclin : rentrez les données sur Spipoll directement ou en passant par l'observatoire du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/>

Zoom sur l'inventaire participatif des plantes, les observations réalisées par les habitants sont en ligne, dans le groupe « ABC Vercors » sur l'application ou site internet Pl@ntNet : <https://identify.plantnet.org/fr/groups/22294492803>



CARTE DES ESPÈCES À ENJEUX PROTÉGÉES ET/OU À STATUT SUR LISTES ROUGES

Il s'agit d'une représentation du nombre d'espèces à enjeux différentes. Les inventaires ne peuvent pas être exhaustifs, mais cette carte nous permet, avec le niveau de connaissance d'aujourd'hui, de visualiser les secteurs où on a recensé un grand nombre d'espèces à enjeux différentes.



Photo : Dan Comte

Quelques espèces remarquables

- et rares de Sassenage :
- Genévrier thurifère
- Nivéole de printemps
- Tichodrome échelette
- Azuré du Serpolet
- Alyte accoucheur
- Martin-pêcheur
- Cisticole des joncs
- Molosse de Cestoni
- Noctule de Leisler
- Lis martagon
- Castor
- Agrion de Mercure
- Orchis des marais...



Photo : Eva Francescut



Photo : PNRV Jean Andrieux

Qu'est-ce qu'une espèce ou un habitat à enjeu ?

Il s'agit d'une espèce ou d'un habitat remarquable, qui est rare ou protégé(e) ou menacé(e).
Exemple : l'Alyte accoucheur est une espèce protégée donc cette espèce représente un enjeu de préservation pour la commune.

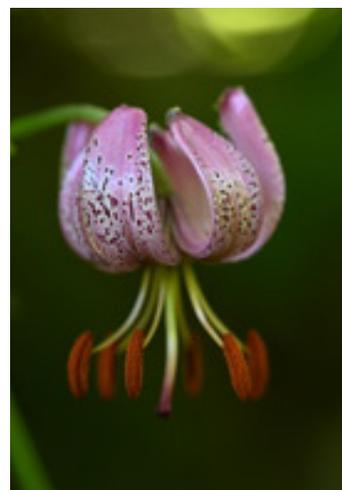


Photo : PNRV-Arnoine Albisson



Illustration : Boris Transinne

Liste des espèces à enjeux : faune et flore à statuts de protection et/ou de menaces (espèces protégées, espèces inscrites sur listes rouges)

OBSERVATION D'ESPÈCES REMARQUABLES

Nombre de différentes espèces remarquables observées par maille de 100 mètres carrés ;

Comprenant les espèces classées :

- liste rouge nationale et liste rouge régionale,
- protection nationale et protection régionale
- directive oiseau et directive habitat

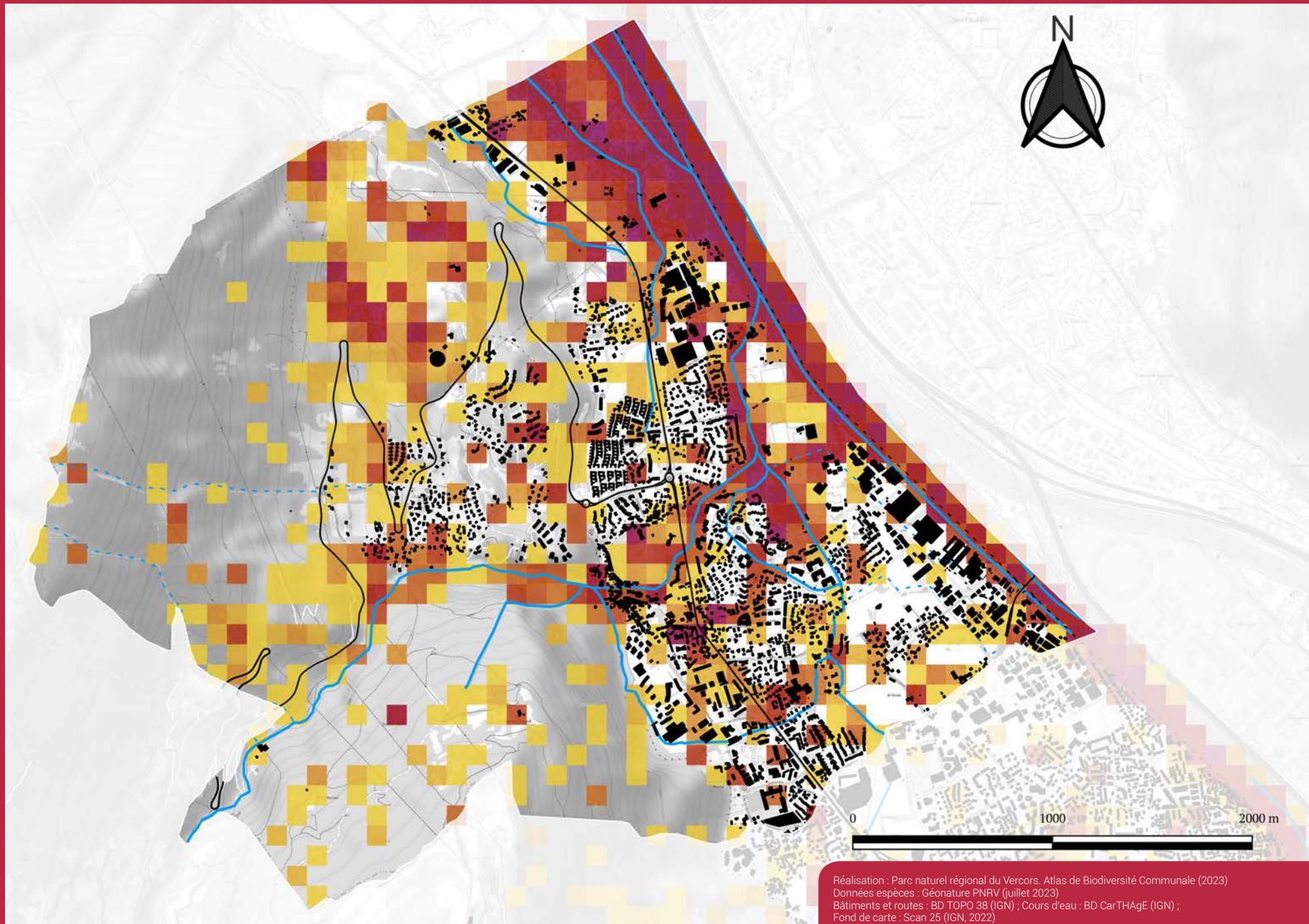
1 - 1	7 - 9
1 - 2	9 - 11
2 - 3	11 - 13
3 - 4	13 - 15
4 - 5	15 - 17
5 - 6	17 - 20
6 - 7	20 - 23

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

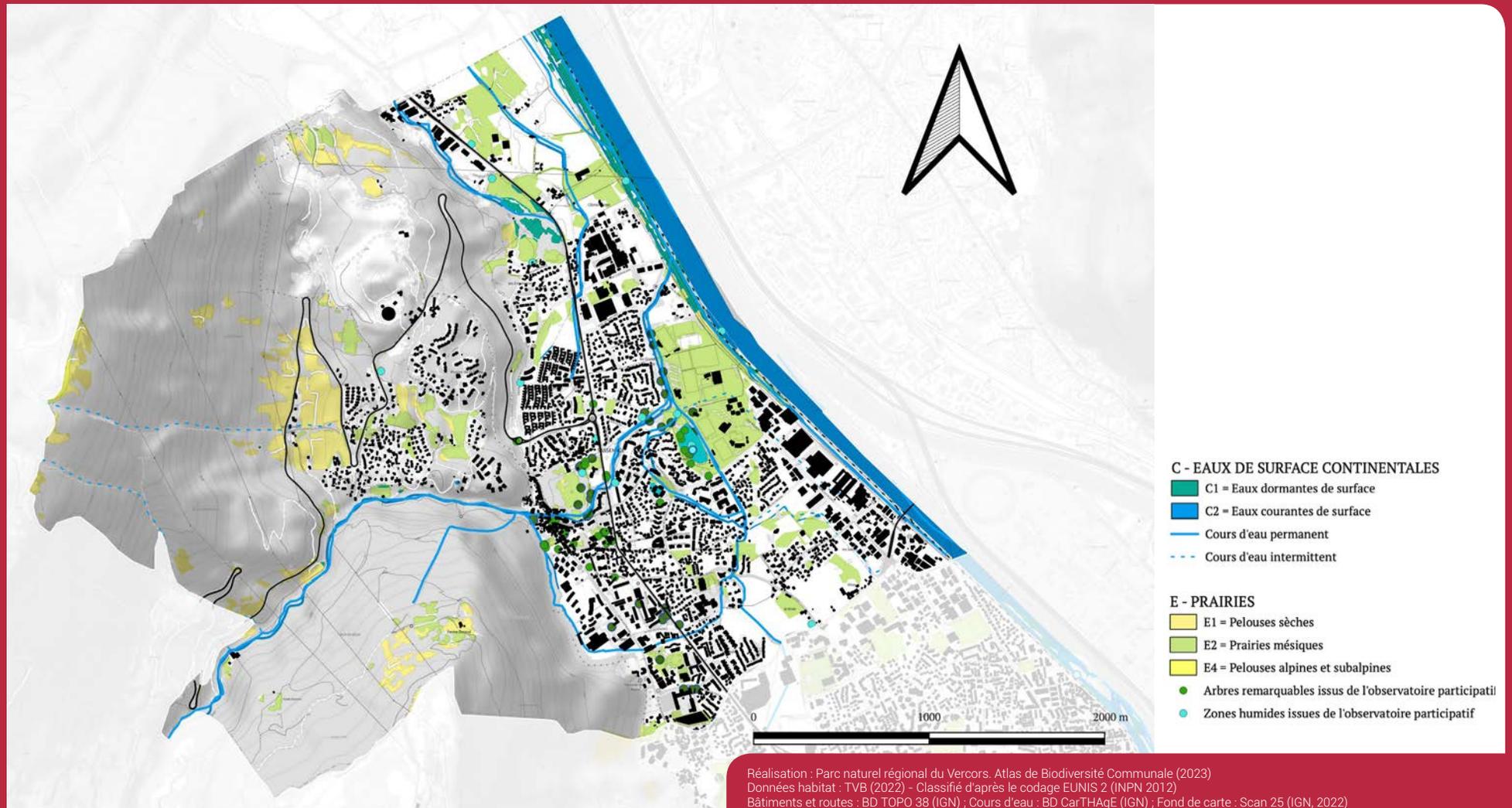
J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- - - Voie verte
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de Biodiversité Communale (2023)
Données espèces : Géonature PNRV (juillet 2023)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ;
Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

CARTE DES HABITATS À ENJEUX



PLAN D' ACTIONS

LES ACTIONS DÉFINIES PAR LE GROUPE LOCAL ABC DE SASSENAGE

POLLINISATEURS

- **Mettre en place le fauchage différencié sur la commune, ce qui impliquerait une gestion de la tonte différenciée sur les espaces publics, les abords des routes, et du Furon.** La LPO préconise la fauche tardive en juillet et en octobre qui est la plus intéressante pour la faune et pour préserver les insectes et les oiseaux.
- **Semer des prairies fleuries mellifères et nectarifères (pour les papillons) ou laisser fleurir les plantes sauvages bien présentes dans les rues de Sassenage et aux abords des bâtiments publics** (vers CCAS par exemple, près de la mairie) nous avons pu observer de nombreuses "sauvages de rue" en participant au projet de Gentiana.
- **Le Château de Sassenage a mis en place une haie de Benje et cet exemple pourrait être suivi à d'autres endroits,** c'est un moyen peu coûteux et facile à mettre en place qui permet également une réalisation facile de haie et permet d'accueillir la biodiversité.

CHAUVES-SOURIS

- **Éteindre les lumières la nuit pour renforcer les trames noires,** notamment tout le long du Furon.
- **Mettre en place des gîtes sur la commune et abords des écoles** (travail possible en lien avec les écoles pour la fabrication de gîtes) pour aider les chauves souris, bien présentes sur les Côtes et à proximité du Furon, cela leur permettrait de trouver un abri pour se reposer; Cela permettrait également de lutter contre la prolifération des moustiques qui sont très présents dès juin.
- **Favoriser la mise en place de gîtes et abris dans le bâti** car de nombreuses chauves souris se cachent derrière les volets. Il faudrait aussi penser aux abris pour les martinets noirs et hirondelles de fenêtres. (faux nids comme cela a été fait à Noyarey qui leur permettent de trouver des abris).

ARBRES

- **Protéger les vieux arbres** en les incluant dans les projets d'urbanisme et le PLUI de la commune.
- **Protéger les racines des arbres :** Aide urgente reste à apporter au château de Sassenage afin de protéger les platanes bordant le Furon, (arbres centenaires en danger).
- **Créer une carte ou parcours des arbres remarquables de la commune,** les identifier par des panneaux et aider à mieux les connaître et les protéger.
- **Créer des zones de refuge LPO** sur les terrains publics ou privés, les jardins et dans les établissements publics / privés.
- **Favoriser la mise en place de refuge LPO chez les particuliers.**

ZONES HUMIDES

- **En dehors du Marais des Engenières géré par le CEN isère, il existe d'autres zones humides,** telles que des mares à forts enjeux de biodiversité, répertoriées par l'intermédiaire de l'ABC, sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.

Ces zones humides à forts enjeux peuvent accueillir des plantes hygrophiles et des espèces protégées (comme agrion de mercure par exemple, salamandre, amphibiens). Elles sont à intégrer au PLUI et dans le PAEN afin de permettre leur préservation voire leur gestion.

ESPACES NATURELS PROTEGES

- La commune de Sassenage est située sur l'Espace Naturel Sensible des Plateaux de la Molière et du Sornin et site Natura 2000 "Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du plateau du Sornin", sur lesquels existent des actions pour préserver le patrimoine naturel. Pour plus d'informations : voir le site internet du Parc du Vercors.

Photo: CEN isère



POUR ALLER PLUS LOIN...

Les guides de la faune et la flore du Parc du Vercors

Liens internet :

- Site internet du Parc du Vercors : www.parc-du-vercors.fr/biodiversite
- Atlas cartographique de la biodiversité du Parc du Vercors BiodiVercors : biodiversite.parc-du-vercors.fr
- Observatoire participatif de la biodiversité du Vercors : <https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr>
- Lien Lizmap de la Trame Verte et Bleue : <https://colibris.link/Ow5bg>

LE FILM SUR L'ABC VERCORS

Afin d'illustrer tout le travail collectif réalisé mais également pour valoriser la biodiversité exceptionnelle de notre territoire, le Parc naturel régional du Vercors vous propose de découvrir ce court métrage rempli de richesses et d'émotions : *Ensemble, agir pour la biodiversité du Vercors*, Monticola et Wild talks, 13 min., 2023. https://youtu.be/roUtb-VI_n4

L'équipe du Parc naturel régional du Vercors remercie très chaleureusement toutes les associations naturalistes locales ou régionales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles, qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de ce projet fédérateur pour la biodiversité du Vercors.

Un grand merci aux volontaires en service civique et stagiaires qui, durant ces deux années, ont été présents sur chacune des 38 communes auprès des habitants, dans les groupes locaux ou en animations de découverte de la biodiversité mais également lors des inventaires naturalistes. Rémi Abel-Coindoz, Antoine Albisson, Maxime Cartier-Millon, Florence Rocheron, Robin Ricard-Boulieu, Samuelle Ulrich, Lison Rousseau, Florian Barrot, Romane Tromont, Mai Lan Rouillon et Eva Brousset.



Résultats de la Mission Photos (mai – juillet 2022) :

https://link.infini.fr/mission_photos_abc_vercors

Cartes : Éva Brousset
Photo de couverture : Aurélien Brusini
Création graphique : Corinne Tourrasse
Réalisation graphique : Laurianne Carrer, Chrystelle Caton, Mélanie Maniez

